



COMMUNIQUÉ À LA POPULATION

30 juin 2021

Renouvellement du règlement administratif temporaire no 12 en vigueur à compter de jeudi 1^{er} juillet 2021 à minuit.

Le Conseil des Atikamekw de Wemotaci renouvelle son règlement administratif temporaire no 12 qui sera en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2021 à minuit et ce pour une période de 30 jours.

Le principal amendement concerne l'organisation d'événement à Wemotaci, Le Conseil accepte la recommandation du CRMUW à l'effet que tout événement à caractère récréatif, sportif et de nature événementielle (festival, tournoi, etc.) soit strictement local, c'est-à-dire, que seul les membres peuvent y participer. **Cette mesure est en vigueur pour les 30 prochains jours et sera réévaluée lors du prochain renouvellement du règlement administratif.**

Cette recommandation a été faite parce que nous n'avons pas atteint 75% de la couverture vaccinale, à l'heure actuelle, nous sommes à 60%. Pour atteindre l'immunité collective qui permettra la reprise complète de nos activités et l'accès à la communauté sans restriction, nous devons atteindre 75% de personnes vaccinées dans la communauté.



On recommande aux membres de la communauté de sensibiliser les membres de leur famille et amis au fait que la communauté n'a pas atteint l'immunité collective et qu'on doit limiter les visites et les activités tant aussi longtemps qu'une bonne majorité des membres ne sont pas protégés.

On rappelle également que la vaccination sans rendez-vous va se poursuivre au Centre de santé de Wemotaci la semaine prochaine, à compter de lundi 5 juillet à 10h am.

Voici l'horaire pour la vaccination sans rendez-vous à compter de lundi 5 juillet 2021:

Lundi au mercredi : 10h à midi – 13h à 17h
Judi : 9h à midi - 13h à 15h

Il sera également possible de donner le vaccin aux travailleurs forestiers après 17h, par contre ils doivent prendre rendez-vous en appelant au **819-666-2241**.

Le règlement administratif temporaire est disponible en format papier au Bureau de gestion des accès du CRMUW, situé au Centre des Chefs de territoire, pour toute personne qui veut le consulter ou obtenir une copie. Il est également disponible sur le site web du Conseil des Atikamekw de Wemotaci en cliquant sur le lien suivant : https://www.wemotaci.com/wp-content/uploads/2021/06/Re%CC%80gl-admin-no12_amend-renouv_29-06-2021_FINAL.pdf

Source : Comité restreint des mesures d'urgence de Wemotaci

Information
Yvon Dubé

Chef de mission des communications - Comité des mesures d'urgence
819-666-5555 poste 2019 - Cell. : 418-569-9109 - Courriel : yvondube@live.ca